

Nom	Prénom	Parti politique	Fonction	Pour mettre sur le marché des logements à loyers abordables, seriez-vous favorables à octroyer plus de terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif à Genève (à Zürich, 20% du parc de logements est entre les mains des coopératives, à Genève 5%) ?	Pour développer la qualité de vie dans les quartiers, pensez-vous que les Plans Localisés de Quartiers (PLQ) devraient prévoir des zones d'activités à rentabilité limitée pour accueillir des activités à plus-value sociale ?	Pour favoriser la qualité des logements et des quartiers, pensez-vous que l'État devrait mettre au point des mesures incitatives (taxes différenciées, rentes de superficie différenciées, ...) en fonction de la qualité du bâti ?	Pour prendre en compte les aspirations à une mobilité différente et pour réduire les coûts de construction, pensez-vous que l'État devrait autoriser les constructeurs à réduire le nombre de places de parking en sous-sol (env. 40'000 CHF/place) si un système d'autopartage est proposé ?
Walder	Nicolas	Les Verts	Président	Oui, sans aucune réserve. Seuls les 20% de la population ont les moyens d'acheter un logement en PPE aujourd'hui. Les coopératives d'habitations répondent donc au besoin de la classe moyenne, voire moyenne supérieure qui n'a pas les moyens d'accéder à la PPE. Elle permet également de réguler les loyers en restant très stables sur la durée et généralement plus bas que le marché. Cela participe à contenir la spéculation et à offrir des logements abordables. Enfin, l'esprit de la coopérative est un esprit participatif d'entraide, de solidarité et de collaboration avec une forte implication dans son environnement direct, des valeurs chères aux verts.	Oui, absolument. Il est nécessaire de prévoir ce type d'espaces pour des activités à rentabilité limitée qui remplissent un rôle majeur dans la vie du quartier et pour la cohésion sociale en général. Par ailleurs, il faudrait également rendre accessible les arcades pour des petits commerces dans les quartiers en développements sachant que la rentabilité durant les années de chantier est limitée. Cela permettrait d'éviter de n'avoir que du tertiaire dans les arcades, ce type d'activités étant moins sensibles aux problèmes d'accessibilité.	Absolument d'accord pour autant que les avantages fiscaux octroyés aux "bons élèves" soient compensés par des surtaxes pour les "mauvais élèves" de façon à préserver les ressources des pouvoirs publics.	Oui, absolument. Il pourrait même favoriser financièrement les projets incluant un tel système d'autopartage. Par ailleurs, l'Etat devrait permettre de déroger au taux min. de parking pour des coopératives d'habitations en zone urbaine destinées à des habitants, faisant le choix de renoncer à la voiture.
Giannelli	Mark	PDC	Président Fondation ReBin pour le Développement Durable	Oui. Il faut absolument favoriser l'accès à la propriété pour les jeunes familles et la classe moyenne en fixant des objectifs clairs pour augmenter la proportion de propriétaires (actuellement ce taux n'est que de 18% à Genève contre 40% en Suisse). Dans un contexte de conjoncture immobilière difficile, il est nécessaire de garantir le cautionnement des PPE à prix contrôlés et de développer le concept des coopératives d'habitation à loyers modérés. Par contre, ces nouveaux habitats doivent prendre la forme d'éco-quartier qui favorise le partage des responsabilités entre les habitants et une meilleure cohésion sociale.	Oui mais seulement si ces activités répondent à des critères strictes et que leur plus-value sociale soit avérée.	Oui. Favoriser des éco-bâtiments pour rendre les constructions plus harmonieuses et durables. L'avenir de la planète est étroitement lié aux bâtiments construits. Quand on sait que plus de 50% de l'énergie fossile est absorbée par ces derniers, on devine aisément l'importance de parvenir à réduire notablement le gaspillage énergétique. Ce savoir-faire existe à Genève et en Suisse. Les projets sur mesure qui intègrent les notions de hautes qualités environnementales ainsi que la promotion des différents labels Minergie et Effinergie (HPE, THPE, BBC) doivent être favorisés. Que ce soient des villas ou des bâtiments, toutes ces constructions et réalisations doivent bénéficier de mesures incitatives.	Non. Les ratios de stationnement prévus par la législation genevoise correspondent au nombre de places de stationnement qu'il convient de prévoir en fonction des caractéristiques des constructions envisagées. Les places de stationnement sont à prévoir en surface, en élévation ou en sous-sol. Genève est l'un des cantons les plus exigeants de Suisse. L'espace public manque et il est donc important de ne pas le "gaspiller" avec un nombre trop important de places de parking à l'extérieur.

Nom	Prénom	Parti politique	Fonction	Pour mettre sur le marché des logements à loyers abordables, seriez-vous favorables à octroyer plus de terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif à Genève (à Zürich, 20% du parc de logements est entre les mains des coopératives, à Genève 5%) ?	Pour développer la qualité de vie dans les quartiers, pensez-vous que les Plans Localisés de Quartiers (PLQ) devraient prévoir des zones d'activités à rentabilité limitée pour accueillir des activités à plus-value sociale ?	Pour favoriser la qualité des logements et des quartiers, pensez-vous que l'État devrait mettre au point des mesures incitatives (taxes différenciées, rentes de superficie différenciées, ...) en fonction de la qualité du bâti ?	Pour prendre en compte les aspirations à une mobilité différente et pour réduire les coûts de construction, pensez-vous que l'État devrait autoriser les constructeurs à réduire le nombre de places de parking en sous-sol (env. 40'000 CHF/place) si un système d'autopartage est proposé ?
Goudal	Renaud	La Liste pour Genève	candidat député				
MUELLER ABRAMOVICH	FABIENNE	LALISTE 7 - Femmes 2018 au Grand Conseil	Auteure Productrice Cinéma				
Langer	Valérie	LALISTE Femmes 7	Enseignante et thérapeute corporelle	Oui, complètement, pas seulement des logements abordables mais durables, socialement et environnementalement adaptés.	Absolument, cela me paraît une idée excellente	Oui si ces mesures ne deviennent pas un obstacle à la construction de logements en étant très contraignantes. Je suis favorable à la construction de logements de qualités, utilisant des matériaux les plus respectueux de l'environnement mais je trouve aussi que chacun a le droit à avoir un logement convenable	Oui
Özdemir	Elçim	LALISTE Femmes	Candidate				
Golay	Séverine	é&é	Candidate	Je suis pour le développement des coopératives alternative comme l'immeuble à la rue Soubeyran construite en paille avec des espaces communs pour favoriser la communication entre habitants.	Tout à fait	Clairement oui	Oui bien que pas encore renseignée
Burkhard	Roland	Parti socialiste	Avocat	Evidemment! L'avenir passe inévitablement par des coopératives d'habitation pour avoir des loyers abordables et une convivialité entre habitants.  Il faut faire en sorte que l'Etat favorise ce type d'investissement immobilier par une loi, cas échéant.	Oui, je pense qu'il faut aujourd'hui raisonner en d'autres termes que ceux proposés par la finance et le profit matériel.  La qualité de la vie ne passe pas nécessairement par le porte-monnaie.	Oui l'Etat devrait favoriser ces projets immobiliers par des mesures incitatives (baisse de taxes, etc.) pour autant que les immeubles respectent certains critères en matière de durabilité, d'économie d'énergie, de respect de l'environnement, etc.	Tout dépend de l'endroit où l'on construit. Un système d'autopartage ne peut être efficace que pour autant que derrière celui-ci soit mis en place une structure d'organisation. Sinon, les gens vont continuer d'utiliser leur véhicule personnel, car c'est plus pratique.  L'Etat devrait aussi favoriser ce type de déplacement par des mesures incitatives d'abord.
Bandier	Marko	Parti Socialiste	Député suppléant / membre du comité directeur / rédacteur en chef du journal Post Scriptum				
Alonso Unica	Manuel	Parti socialiste	auditeur financier et lutte contre la criminalité économique				
Leiser	Jean-Marc	PLR	Candidat Grand Conseil				
Nicollier	Pierre	PLR	Ingénieur EPF, Consultant				
Moyard	Salima	socialiste	députée, enseignante, syndicaliste	Oui	Oui	Oui	Oui

Nom	Prénom	Parti politique	Fonction	Pour mettre sur le marché des logements à loyers abordables, seriez-vous favorables à octroyer plus de terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif à Genève (à Zürich, 20% du parc de logements est entre les mains des coopératives, à Genève 5%) ?	Pour développer la qualité de vie dans les quartiers, pensez-vous que les Plans Localisés de Quartiers (PLQ) devraient prévoir des zones d'activités à rentabilité limitée pour accueillir des activités à plus-value sociale ?	Pour favoriser la qualité des logements et des quartiers, pensez-vous que l'État devrait mettre au point des mesures incitatives (taxes différenciées, rentes de superficie différenciées, ...) en fonction de la qualité du bâti ?	Pour prendre en compte les aspirations à une mobilité différente et pour réduire les coûts de construction, pensez-vous que l'État devrait autoriser les constructeurs à réduire le nombre de places de parking en sous-sol (env. 40'000 CHF/place) si un système d'autopartage est proposé ?
Bustamante	Eric	VertLibéraux	Candidat au Grand Conseil				
FONTANA	Jérôme	Les Vert'libéraux	Vice-président des Vert'libéraux genevois	Absolument. Genève a besoin de plus de propriétaires. Les coopératives d'habitation sont un bon moyen d'y arriver.	Oui mais avant même de prévoir ces zones les PLQ devraient être discutés en profondeur avec les habitants concernés. Le cas du Petit-Saconnex est symptomatique. 75% des riverains se sont prononcés contre ce projet immobilier. Le Plan Directeur Cantonal actuel prévoit la construction de 50'000 logements nouveaux pour l'horizon 2030. Cela représente 100'000 nouveaux habitants au moins pour Genève (+20% d'augmentation de la population). Les Vert'libéraux soutiennent la construction de nouveaux logements mais pas en dénaturant et détruisant la qualité de vie de certains quartiers en les surdensifiant (sans parler de la destruction du patrimoine que cela entraîne parfois). Le projet du PAV, qui n'avance toujours pas faute de politiciens compétents, permettrait la construction de milliers de logements ailleurs que dans nos quartiers déjà denses ou en doublant la population de certains villages de la périphérie.	Oui, une fiscalité préférentielle pour ceux qui construisent solide et durable devrait exister si ce n'est pas déjà le cas.	Oui, pourquoi pas.
meyer	philippe	plr	délégué aux affaires économiques	Oui, si cela répond à une véritable demande et que les coopératives acceptent de construire en hauteur pour garder une qualité de vie.	En théorie oui, mais l'expérience des Vergers démontre que cela ne fonctionne pas.	Oui, et de libérer du carcan réglementaire et législatif qui fait qu'à Genève on ne construit plus que dans du style "néo-bunker" ignoble. C'est un énorme gâchis esthétique.	Non, cela défavorise les familles. Par contre, il faut investir massivement dans des transports publics performants.
meylan	jean-michel	vert'libéral	conseiller municipal	oui...démarche ne cours à Plan-les-ouates	cela me semble indispensable et si ces zones ne sont pas délimitées au préalable dans le PLQ, ce sera difficile de les mettre en place après coup	non, cela peut influencer défavorablement la qualité des bâtis à loyer modérés	naturellement, cela va de soi..des promoteurs hésitent déjà à construire des parking inutilisés !!
Besomi	Alessandro	Vert'liberal	Candidat	Oui, il faut aller dans ce sens. Cependant il faut faire attention aux abus, car ils sont nombreux les personnes qui possèdent ces habitations et qui gagnent très bien leur vie!	Non. Il y a déjà dans notre pays d'excellentes associations qui jouent ce rôle et de manière excellente sans avoir besoin d'y mettre de nouvelles règles!	La qualité du bâti doit être harmonisée. Il n'y a pas de raison de faire de telles distinctions, et il ne faut pas en faire!	Absolument pas!
Wuarin	Marc	VertLibéraux	Candidat au Grand Conseil	Oui	Oui, bien évidemment. La qualité de vie ne peut pas être bradée au nom d'un développement tant recherché.	Oui, très bonne idée! C'est quelque chose auquel je n'avais pas pensé, mais qui va exactement dans le sens de ma politique.	C'est une question intéressante mais compliquée. D'un côté je comprends l'argument selon lequel on veut promouvoir l'autopartage, je le défends. D'un autre côté, voulant promouvoir la mobilité douce, je m'engage en faveur de meilleures pistes cyclables, et une meilleure séparation entre les flux sur la route. Afin d'avoir la place de faire cela, il sera probablement, à terme, nécessaire de supprimer des places en surface. Mon réalisme me fait dire que peu de personnes abandonneront leurs véhicules, et par conséquent, je pense qu'il est important de maintenir suffisamment de places en sous-sol, afin d'éviter que les voitures garées monopolisent la voie publique.

Nom	Prénom	Parti politique	Fonction	Pour mettre sur le marché des logements à loyers abordables, seriez-vous favorables à octroyer plus de terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif à Genève (à Zürich, 20% du parc de logements est entre les mains des coopératives, à Genève 5%) ?	Pour développer la qualité de vie dans les quartiers, pensez-vous que les Plans Localisés de Quartiers (PLQ) devraient prévoir des zones d'activités à rentabilité limitée pour accueillir des activités à plus-value sociale ?	Pour favoriser la qualité des logements et des quartiers, pensez-vous que l'État devrait mettre au point des mesures incitatives (taxes différenciées, rentes de superficie différenciées, ...) en fonction de la qualité du bâti ?	Pour prendre en compte les aspirations à une mobilité différente et pour réduire les coûts de construction, pensez-vous que l'État devrait autoriser les constructeurs à réduire le nombre de places de parking en sous-sol (env. 40'000 CHF/place) si un système d'autopartage est proposé ?
PREISIG	ROBERT	VERT LIBERAUX	CONSEILLER MUNICIPAL	Oui.	Oui	oui	oui
Piguet	Frédéric Paul	Vert'libéraux	candidat au Grand Conseil Genève	Oui, c'est dans le programme des Vert'libéraux, comme la reconnaissance en général des coopératives (forme d'entrepreneuriat à cultiver), et des démarches administratives plus simples pour les coopératives et associations et pme.	Idée à creuser, oui, certainement.	C'est déjà le cas.  Et si une coopérative d'utilité publique le faisait plutôt que l'Etat?	Sûr. Il faut foncer là-dessus.
THEVOZ	SYLVAIN	PARTI SOCIALISTE	CANDIDAT GRAND CONSEIL	Oui, totalement	oui, totalement	oui, totalement	oui.
JEANMONOD	Christian	Vert'libéral	Vice-président section Ville de Genève	Oui, c'est la position des vert'libéraux	Oui, dans la mesure du possible.	Oui. Aussi en intégrant dès le départ les communes et associations dans le projet	Oui, dans son principe.
Frammery	Chloé	égalité et équité (é&é)	remplaçante de la mandataire - enseignante de mathématiques	OUI ! C'est également ce que propose notre programme.  Au moins au niveau de Zurich, à hauteur de 20%.	Complètement.  La rentabilité ne doit pas guider la distribution de concessions. Comme le dit notre programme, la priorité doit être donnée aux critères d'éthique et de bien-être plutôt qu'aux critères de profit dans le cadre de distribution des concessions.	Oui c'est une bonne idée.	Pas nécessairement. Le parking dans le canton est devenu une source de revenus conséquent depuis qu'il a confié cette mission à la Fondation des parkings. Et les automobilistes sont régulièrement ponctionnés. Il serait utile de limiter le pillage institutionnalisé plutôt que de l'encourager.
Kast	Carole-Anne	Parti Socialiste	Maire de la Ville d'Onex	Oui.  A cet égard, je suis mandataire de l'IN 161 "Construisons des logements pour toutes et tous" qui prévoit que 50% des logements nouvellement construits en zone de développement doivent l'être par des maîtres d'ouvrage sans but lucratif, notamment les coopératives.  Cette initiative a été attaquée par les milieux immobiliers (CGI) qui s'opposent farouchement à cet aspect de l'IN 161, cassé au niveau cantonal par la Cour constitutionnelle. Nous avons recouru au Tribunal fédéral contre cet arrêt cantonal.	Non, pas au niveau des PLQ en tant que zone spécifique (trop détaillé). Par contre, dans le calcul des équipements publics nécessaires au quartier et cédés à la Commune, il pourrait très bien être intégré ce type de besoins.	La question de la qualité du bâti, et surtout de son évaluation, n'est pas aisée. Des mesures incitatives doivent être mises en place mais sur la base de critères indiscutables (performance énergétique, caractère non lucratif du maître d'ouvrage, équipements publics).	Oui.  Mais 1) c'est déjà le cas,  2) il faut s'assurer que ce soit une véritable offre d'autopartage et pas uniquement un prétexte pour le promoteur de se débarrasser d'une exigence légale coûteuse.
Meissner	Christina	PDC	candidate au Grand Conseil	oui complètement mais pour des primo coopératives participatives surtout.	Si l'on favorise les coopératives d'habitation, les futurs habitants sont en général très sensibles à développer des activités de proximité et donc les deux vont de paire.	Oui c'est d'ailleurs ce que le canton de Genève vient de faire en révisant le règlement sur le logement (RLGL) et en introduisant un bonus à la qualité et à la diversité typologique. Cette révision vient d'entrer en vigueur (je l'ai d'ailleurs moi même demandé par voie de motion il y a plus d'un an (M2360))	Oui si un système d'autopartage est proposé, ne pas non plus oublier de favoriser la mobilité électrique en prévoyant toujours davantage de place pour voitures ou motos électriques dans ces parkings
Regamey	Murielle	Egalité & Equité	candidate				

Nom	Prénom	Parti politique	Fonction	Pour mettre sur le marché des logements à loyers abordables, seriez-vous favorables à octroyer plus de terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif à Genève (à Zürich, 20% du parc de logements est entre les mains des coopératives, à Genève 5%) ?	Pour développer la qualité de vie dans les quartiers, pensez-vous que les Plans Localisés de Quartiers (PLQ) devraient prévoir des zones d'activités à rentabilité limitée pour accueillir des activités à plus-value sociale ?	Pour favoriser la qualité des logements et des quartiers, pensez-vous que l'État devrait mettre au point des mesures incitatives (taxes différenciées, rentes de superficie différenciées, ...) en fonction de la qualité du bâti ?	Pour prendre en compte les aspirations à une mobilité différente et pour réduire les coûts de construction, pensez-vous que l'État devrait autoriser les constructeurs à réduire le nombre de places de parking en sous-sol (env. 40'000 CHF/place) si un système d'autopartage est proposé ?
Bugnion	Jean-Michel	PDC	enseignant retraité	Clairement oui pour les coopératives mais aussi pour les PPE. Et si possible dans des éco-quartiers.	Peut-être, pour autant que les critères de plus-value sociale soient clairs et précis.	Absolument, les labels de Minergie et d'Effnergie devraient en être la base.	Pas d'accord, les normes actuelles ont été calculées en fonction du type de bâtiment et Genève est un canton fort exigu. L'espace public est restreint et les parkings en sous-sol le libèrent.
Schrag	Sylviane	PDC	responsable economat				
Meyer de Stadelhofen	Philippe	PDC	employé	OUI, le développement de coopératives d'habitations à GE est nécessaire, tout comme celui de logements en PPE. Les deux formes de propriété renforce la responsabilisation des habitants et leur sécurité.	Evidemment. C'est un gros point noir de la pratique actuelle, tout comme le manque de lieux de socialisation (jeux, bancs publics...)	Très bonne idée ! Ce qui se construit en zone de développement est triste actuellement.	Oui ou augmenter les places en sous-sol pour les véhicules électriques et les vélos.
Wenger	Thomas	Parti socialiste	Député	J'y suis favorable tout comme mon parti qui a lancé une initiative dans ce sens.	Oui, il faut un mélange entre les entreprises qui ont pour but de maximiser la rentabilité et celles à plus-value sociale qui visent une rentabilité limitée.	Oui	Oui c'est primordial, il y a aujourd'hui trop de places de parking par rapport à l'évolution des formes de mobilité.
Scheller	Gérard	Liste égalité et équité	Membre	Les coopératives d'habitations sont une bonne solution.	Oui parfaitement	Oui bonne idée	L'auto partage est une bonne idée, mais les parking en sous-sol sont utiles également.
Monbaron-Stress	Fabienne	PLR	Conseillère administrative	Oui. Mais pour moi des logements à loyers abordables ne sont pas que des logements dits "sociaux". Ce sont aussi des logements pour la classe moyenne qui est également à la peine.	Oui, définitivement.  Dans le grand-projet des Cherpines sont prévues des surfaces au rez-de-chaussée de certains immeubles, pour des activités utiles à la vie du quartier.  Ces m2, leur localisation et leur destination doit être concertée entre les promoteurs et la Commune afin qu'ils soient d'une part pris en compte dès l'élaboration des plans des immeubles, puis répartis judicieusement sur le périmètre.	Non.  Il se construit du logement depuis toujours, et il faut du logement pour toutes les catégories de population, soit du LUP au loyer libre ou à la PPE.  Ces différentes catégories de logement et leur nombre sont définies par la loi, leur réalisation, dans les proportions prévues, permet aux plans financiers de tourner.  Ce ne sont pas des taxes ou rentes de superficies différenciées qui doivent voir le jour mais une adaptation des plans financiers de l'Office du logement, quant à ce que ceux-ci peuvent prendre en compte comme mesures nouvelles car la réalisation de ces nouveaux quartiers évolue dans un souci de bien être de la population et d'amélioration de la qualité de vie. Ces améliorations pourront voir le jour par ce biais.	Oui.  C'est également ce qui est prévu pour le quartier des Cherpines, avec un taux de stationnement fixé à 0.6 et des mesures d'accompagnement en cours de réflexion (conseiller en mobilité sur le site pour accueillir les nouveaux habitants, auto-partage, livraison des courses en casiers réfrigérés ou non, chèque mobilité reçu à l'emménagement, pistes cyclables propres et directes, locaux co-working, etc).
CARASSO	Grégoire	PS	Conseiller municipal (PS/GE)	Oui, absolument, tant pour une politique sociale du logement que pour une mixité. Zürich a 20 ans d'avance sur Genève en la matière.	Oui, sur le principe ce serait une bonne chose. Le SPP n'aurait ainsi pas pu être autant malmené. Reste objectivement à définir cette catégorie et ses critères (voir réponse Agriculture Q1).	Oui absolument. Sur des éléments objectivables tels que la performance énergétique, ces mesures existent. Mais plus largement, un acteur qui propose de travailler, par exemple, à la construction d'un écoquartier, avec un cahier des charges et des standards reconnus, devraient bénéficier d'avantages financiers pour compenser les surcoûts de son approche durable (les externalités positives de l'écoquartier à long terme ne sont pas reflétées dans son plan financier).	Mille fois oui. Et au-delà des coûts et des envies individuelles, il en va d'un enjeu majeur de santé publique et de protection de l'environnement. L'Etat devrait donc non seulement autoriser, mais aussi baisser les ratios parking/logement.
Bidaux-Rodríguez	Patricia	PDC	membre	Il faut favoriser l'accès à la propriété mais pas à n'importe quel prix. Les éco-quartiers qui favorisent le partage des responsabilités entre les habitants et une meilleure cohésion sociale sont à développer.	il est nécessaire que les plus-values sociales soient avérées, ainsi elles doivent répondre à des critères stricts	Favoriser la construction d'éco-quartier ou les constructions sont plus durables et harmonieuses a toute sa place dans la sauvegarde de la planète. L'énergie pour les chauffer ne doit pas être gaspillée ! Les projets intégrant des haute qualité environnementales doivent être favorisés. L'énergie produite localement également.	non. les ratios correspondent.  l'espace public de peu plus être gaspiller par des places de parc... encore moins par des parking en zone agricole
Khattabi Hassar	Houda	PDC	Membre	Peut-être, mais il ne faut pas sacrifier les PPE	Oui, mais également plus de verdure, comme les forêts ou fermes verticales que l'on trouve dans certaines villes d'Europe.	Plutôt des aides, comme cela se fait en France	Je trouve que maintenir suffisamment de places de parking à Genève permet de réduire le trafic et donc la pollution. L'autopartage prendra plus de temps.
Emery-Torracinta	Anne	Parti socialiste	Conseillère d'Etat				

Nom	Prénom	Parti politique	Fonction	Pour mettre sur le marché des logements à loyers abordables, seriez-vous favorables à octroyer plus de terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif à Genève (à Zürich, 20% du parc de logements est entre les mains des coopératives, à Genève 5%) ?	Pour développer la qualité de vie dans les quartiers, pensez-vous que les Plans Localisés de Quartiers (PLQ) devraient prévoir des zones d'activités à rentabilité limitée pour accueillir des activités à plus-value sociale ?	Pour favoriser la qualité des logements et des quartiers, pensez-vous que l'État devrait mettre au point des mesures incitatives (taxes différenciées, rentes de superficie différenciées, ...) en fonction de la qualité du bâti ?	Pour prendre en compte les aspirations à une mobilité différente et pour réduire les coûts de construction, pensez-vous que l'État devrait autoriser les constructeurs à réduire le nombre de places de parking en sous-sol (env. 40'000 CHF/place) si un système d'autopartage est proposé ?
Salerno	Sandrine	Parti socialiste	Conseillère administrative	Oui naturellement. Les coopératives sont un des meilleurs moyens à la fois de garantir de la mixité sociale et des loyers abordables.	L'enjeu est de favoriser la mixité des activités dans les zones d'activités pour la diversité du tissu économique genevois et pour une économie locale qui répond aux besoins des habitant-e-s. De fait, quand il est possible de choisir des implantations et de faire la promotion économique de notre territoire, les critères de l'ESS devraient être inclus.  Par ailleurs, les collectivités publiques doivent faire des arbitrages. En effet, pour construire du logement social, un des moyens d'équilibrer les plans financiers est souvent en augmentant les profits sur les arcades. Sur le fond, je suis donc favorable à cette proposition mais les équilibres doivent être évalués au cas par cas.	Des mesures incitatives existent. Les normes existantes en matière énergétique sont importantes pour la qualité du bâti. Un des enjeux est de pouvoir redonner de la place à la création et à la qualité architecturale sous la contrainte de normes et de viabilité financière. Par ailleurs, la qualité des quartiers ne dépend pas que du bâti mais aussi de la qualité des aménagements, des espaces publics et naturels.	Oui. Je suis favorable aux mesures de réduction du trafic automobile. Toutefois, pour arriver à faire passer une telle proposition, la majorité du Grand Conseil devra changer.
Regamey	Murielle	Egalité & Equité	candidate	Oui bien sûr!!! Mais pas au détriment d'un développement mesuré du parc d'habitations de Genève.	....	Je ne crois pas à la politique de la carotte et du bâton. Le problème de la qualité des logements et des quartiers vient d'un problème plus profond	...
Dal Busco	Serge	PDC	Conseiller d'Etat	Je suis favorable à l'accroissement de la propriété pour les Genevoises et les Genevois. Genève compte un pourcentage de propriétaire largement inférieur à la moyenne suisse. Le logement coopératif doit donc être incité au même titre que la construction de PPE, à condition que ce type de logement soit accessible par tous.	Je crois profondément à l'équilibre en matière de finances publiques. Il est donc capital pour une collectivité de compter sur des entreprises performantes susceptibles de financer les infrastructures au bénéfice de la population. Si de telles entreprises existent, il peut être concevable en complément de réserver une partie des quartiers à des activités à plus-value sociale, à condition que celles-ci respectent des critères stricts.	Depuis quelques années, l'Etat de Genève montre l'exemple en matière de qualité du bâti en lançant des chantiers ambitieux de bâtiment à hautes performances énergétiques. Cela a un coût mais permet en même temps de lutter contre la déperdition énergétique des constructions. Au niveau privé, des règles de plus en plus strictes existent dans la loi afin d'édifier des bâtiments écologiques. Cette tendance doit être maintenue et les autorités doivent être vigilantes afin de garantir l'édification de constructions modernes et représentatives des évolutions techniques et technologiques en cours.	L'autopartage est un système bénéfique qui doit être encouragé. Cependant j'estime aussi que le nombre de places de parking doit être adapté à la situation locale comme la desserte en transports publics. Partant de ce constat, et dans la mesure où cela est financièrement réalisable, je pense que les surfaces se doivent d'être améliorées et végétalisées dans une optique d'amélioration de la qualité de vie des quartiers, et qu'il est donc préférable d'enterrer les parkings sous la terre.
De Battista	Régis	Parti socialiste Liste n.-3	Conseiller municipal /Directeur de la Fondation pour l'expression associative qui gère la Maison des associations	Oui sans aucun problème. C'est la seule solution.  La Ville de Genève devrait investir encore plus dans les coopératives.	Questions difficile car il y a toujours une limite. Qui va la fixer et comment ?  Normalement la réponse est oui pour l'instant mais le canton de Genève comme la Ville ne sont pas extensibles.	Oui et sur des longues durées.  Les Droits de superficie favorisent trop l'État et non le bénéficiant.  Les Droits d'usufruits sont une solution intéressante aussi car la Ville doit participer et prendre ses responsabilités dans l'entretien des bâtiments.	Oui c'est une bonne idée
Bruchez	Thomas	PS	Candidat au Grand Conseil				
Squillaci	Nicola	PDC	Candidat GC 18	Oui, l'accession à la propriété est un thème clef du PDC.	Oui mais avec un cadre et que cette plus-value sociale soit avérée.	Oui pour rendre les constructions plus harmonieuses et durables.	Non, le ratio des places est prévu dans la loi.
Goudal	Renaud	La Liste pour Genève	Candidat député	Absolument, en garantissant que l'Etat soit propriétaire du sol.	A priori, oui, bien que je ne sois pas très documenté sur la question.	A priori, oui, bien que je ne sois pas très documenté sur la question.	Absolument. Tout ce qui pourra être entrepris pour décourager la possession d'une voiture et encourager l'autopartage et la mobilité douce est bon à prendre!
ABRAMOVICH MULLER	FABIENNE	LALISTE 7 - Femmes 2018 au Grand Conseil	Auteure-Productrice (Cinéaste Chorégraphe)	Oui absolument	Oui absolument	Oui	Oui
Gauthier	Pierre	la liste pour genève	président	La maîtrise foncière par les autorités (canton, Communes) est la base et la clé du logement à prix abordable. Les coopératives sont à développer et à promouvoir. C'est une évidence.	Les PLQ doivent prévoir ce type de zones car le redéveloppement d'activités artisanales et "microindustrielles" est indispensable pour résorber le chômage et lutter contre la "gentrification" de notre région.	Je suis assez réticent à utiliser la fiscalité comme incitatif... mais, c'est peut-être une piste à explorer.	L'auto partage n'est qu'une des parties de la solution. Le développement des transports publics, le développement de véhicules publics sans pilote, non polluants et automatiques (voir navettes utilisées à l'EPFL et au salon de l'auto), l'encouragement à la marche ou à l'utilisation du vélo, la restriction d'usage des véhicules à moteur pour les seules activités commerciales, etc. la palette des mesures à prendre est vaste.

Nom	Prénom	Parti politique	Fonction	Pour mettre sur le marché des logements à loyers abordables, seriez-vous favorables à octroyer plus de terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif à Genève (à Zürich, 20% du parc de logements est entre les mains des coopératives, à Genève 5%) ?	Pour développer la qualité de vie dans les quartiers, pensez-vous que les Plans Localisés des Quartiers (PLQ) devraient prévoir des zones d'activités à rentabilité limitée pour accueillir des activités à plus-value sociale ?	Pour favoriser la qualité des logements et des quartiers, pensez-vous que l'État devrait mettre au point des mesures incitatives (taxes différenciées, rentes de superficie différenciées, ...) en fonction de la qualité du bâti ?	Pour prendre en compte les aspirations à une mobilité différente et pour réduire les coûts de construction, pensez-vous que l'État devrait autoriser les constructeurs à réduire le nombre de places de parking en sous-sol (env. 40'000 CHF/place) si un système d'autopartage est proposé ?
UONG	DINH MANH	PDC	Conseiller administratif	Je suis favorable à l'octroi de plus de terrains à des coopératives d'habitation.  C'est dans ce sens que la commune de Confignon veut avoir une maîtrise foncière d'au moins 10% des surfaces constructibles des grands projets d'aménagement sur son territoire - Cherpines et Bernex-Est. Dans cette politique, une bonne partie de ces surfaces sera proposée aux coopératives d'habitat.	Cette idée est à approfondir parce que je veux éviter que ces activités deviennent des subventions déguisées pour les collectivités publiques.	La qualité du bâti est véritablement une préoccupation majeure pour les projets d'aménagement à Genève, surtout lorsqu'on constate que les récents projets ne sont pas tous réussis.  Je suis donc favorable à toute idée pour aller dans ce sens.	Oui.
Chiaradonna	Denis	Parti Socialiste	Conseiller municipal	Oui, bien évidemment. Il faut que les terrains soit mis à disposition par des droits de superficie. Dans les zones de développement, l'Etat et les autres collectivités doivent rester propriétaire du foncier pour un contrôle des loyers et des développements futurs	Je ne suis pas sûr qu'il faille créer une nouveau type de zone pour cela. On peut l'indiquer dans le règlement des PLQ. Si l'Etat est propriétaire du terrain, il peut prévoir ces éléments dans les calculs de rendement.	Oui, cela pourrait être un moyen pour favoriser tels ou tels type de logement dans les quartiers. Il faut également prévoir la LaLAT une mesure forte comme dans le canton de Fribourg, un droit d'emption pour les collectivités dans les zone de développement lorsque un certain délai est écoulé (ex: 10 ou 12 ans) et que le propriétaire n'a pas l'intention de concrétiser d'avantage les intentions de l'Etat malgré l'existence d'un PLQ sur son terrain	oui sans aucun doute
Romano	Maria Vittoria	Socialistes	Conseillère municipale, Cadre RH	Absolument! On aurait dû le faire depuis longtemps.	Je pense qu'il faut un mélange, et donc un PLQ doit aussi prévoir des zones d'activités à rentabilité limités.	Oui, car un bâti de qualité profite à toutes et tous. Le coût sont plus élevés au début, mais moins par la suite.	Un grand OUI. Nous avons un problème en terme de mobilité. Les gens possèdent de moins en moins de voiture. Limiter les places de parking au sous-sol est un signal politique clair.
Zimmermann	Olivier	Liste pour Genève	Candidat au Grand Conseil	Bien sûr	Bien sûr	Bien sûr	Bien sûr
Wavre	Rolin	PLR	Vice-président	Oui, les coopératives sont une solution intéressantes qui fonctionnent bien. Mais il faut aussi veiller à ce que du logement en PPE soit proposé à la population, indépendamment de la manière dont le projet est mené (Etat, coopérative ou privé).	Je pense qu'il faut favoriser les activités produisant une plus-value sociale, quelle que soit le mode de rentabilité. Certains batiments peuvent être en mains publiques et imposer un cahier des charges partiellement contraignant au preneur du bail. Type de plats et prix servis à l'Auberge communale par exemple.	Les règles sont déjà de plus en plus strictes pour inciter à la construction de qualité en ville.	L'auto-partage est une solution d'avenir. Dès qu'il sera entré véritablement dans les habitudes, une incitation fiscale serait intéressante mettre en place. Mais dans les villes, le futur n'est pas à la voiture, dont pas non plus à la question du stationnement automobile.

Nom	Prénom	A votre sens, comment pourrait-on encourager le choix de matériaux écologiques lors de la construction de nouveaux bâtiments ?	Seriez-vous favorable à intégrer les coopératives en amont des processus de mutation et de développement urbains afin de permettre la réalisation de quartiers qui répondent aux besoins et attentes des futurs habitants ?															
Walder	Nicolas	Plusieurs mesures sont envisageables: Améliorer l'information sur les matériaux écologiques aux professionnels (architectes, entreprises, investisseurs,...) à l'instar de ce que fait Ecobau, Introduire ces notions au cœur des formations de ces mêmes professionnels ou encore Introduire ces critères sous forme d'incitations dans l'octroi de permis de construire. Par ailleurs, en ce qui concerne les biens de l'Etat, les Verts ont déposé un projet de loi imposant des matériaux écologiques à l'Etat et aux entités publiques pour leurs propres constructions et celles octroyées en droit de superficie.	Oui absolument. C'est ce qui est fait par exemple dans la planification du futur quartier Grosselin au PAV où Antonio Hodgers a intégré les coopératives dans les discussions et mis sur pieds un forum participatif.															
Giannelli	Mark	Aujourd'hui, la technologie nous permet, de façon astucieuse et économique, de construire des bâtiments « ÉNERGIE + » ; c'est-à-dire des ouvrages qui non seulement ne consomment plus d'énergies fossiles, mais qui produisent aussi l'électricité nécessaire à leur propre fonctionnement ainsi qu'un surplus de courant suffisant pour charger une voiture électrique par exemple. On peut facilement intégrer les matériaux « vivants » et locaux dans la construction. Il est aujourd'hui possible de concevoir une enveloppe de bâtiment (façades, fenêtres et murs) avec des indices d'isolation très performants. Par exemple, en utilisant des façades actives bois/verre qui ont des rendements impressionnants avec une épaisseur de seulement 25 cm.  Les collectivités sont gagnantes car elles se libèrent petit à petit des besoins d'achats en pétrole et en gaz. Une solution pour appliquer la "Stratégie énergétique 2050" défendue par Doris Leuthard et acceptée par 58,2% du peuple suisse en mai 2017.	Oui. La concertation est nécessaire. Dans le cadre des plans localisés de quartier (PLQ), tous les acteurs doivent se mettre d'accord afin d'éviter les innombrables recours qui freinent le développement de notre canton.															



Nom	Prénom	A votre sens, comment pourrait-on encourager le choix de matériaux écologiques lors de la construction de nouveaux bâtiments ?	Seriez-vous favorable à intégrer les coopératives en amont des processus de mutation et de développement urbains afin de permettre la réalisation de quartiers qui répondent aux besoins et attentes des futurs habitants ?															
Bustamante	Eric																	
FONTANA	Jérôme	Le bois de construction pourrait faire l'objet d'une TVA réduite (mais la réponse est ici fédérale, pas cantonale).	Totalemment d'accord et favorable. Il est plus que primordial d'impliquer les habitants (au travers des associations ou autre) dans les processus de développements urbains actuelles. D'autant plus que sinon les gens ont l'impression d'être laissé au bord de la route, de ne pas être écouté, et cela rompt le lien social et le sentiment d'appartenance à la communauté en général. Il est important de respecter les gens en les écoutant, en communiquant et en les impliquant dans l'avenir de leur quartier.															
meyer	philippe	Par des incitations fiscales.	Si cela ne freine pas le développement urbain, pourquoi pas?															
meylan	jean-michel	via les élus dans les communes, les élus doivent s'impliquer et exiger des constructions durables	oui															
Besomi	Alessandro	En réduisant les taxes sur ces produits, si ils sont vraiment écologique!	Non, cela compliquerait encore plus et ralentirait le processus, sans en apporter des avantages.															
Wuarin	Marc	Les Vert'libéraux défendent déjà des mesures incitatives pour les entreprises actives faisant des efforts écologiques. Une telle mesure pourrait être envisagée pour les constructions également. Des remises sur les impôts perçus sur les loyers, ou encore des aides financières afin d'encourager l'utilisation de matériaux durables et écologiques pourraient être utilisés.	Oui, bien évidemment. Je suis horrifié par la politique d'Hodgers notamment, qui fait que des habitants se voient forcés d'accepter des plans de quartier dont ils ne veulent pas. Il est temps de créer une politique dans laquelle les habitants sont écoutés et peuvent participer à l'élaboration et au développement des quartiers.															







Nom	Prénom	A votre sens, comment pourrait-on encourager le choix de matériaux écologiques lors de la construction de nouveaux bâtiments ?	Seriez-vous favorable à intégrer les coopératives en amont des processus de mutation et de développement urbains afin de permettre la réalisation de quartiers qui répondent aux besoins et attentes des futurs habitants ?														
UONG	DINH MANH	Il faut voir dans quelle mesure ce critère pourrait être pris en considération dans le calcul du coût de construction de l'Office de logement.  D'autre part, il faut peut-être créer un label, à l'instar du label GRITA pour les produits agricoles. Les genevois sont assez sensibles à cet aspect et sont prêts à payer un peu plus pour cette qualité.	Oui.														
Chiaradonna	Denis	souvent il s'agit de matériaux plus cher. On peut donc prévoir des subventions ou des déductions fiscales appropriées sur le différentiel de coûts pour inciter le propriétaire à utiliser des matériaux de meilleure qualité	oui. Plus le projet est pris en amont avec les acteurs concernés et plus vite le projet peut se réaliser. Bien évidemment, il faudra également le soutien des collectivités pour favoriser ce type de logement														
Romano	Maria Vittoria	Je ne suis pas une experte, mais ayant siégé à la commission de l'aménagement, le nerf de la guerre se situe au niveau des coûts. Je ne suis pas en mesure de vous dire si les matériaux écologiques ont les mêmes prix que les matériaux "traditionnels".	Oui absolument.														
Zimmermann	Olivier	Il faut aller au-delà de l'encouragement et légiférer pour rendre ce choix obligatoire.	Bien sûr														
Wavre	Rolin	Par une action au niveau de la formation des architectes et leur promotion dans les entreprises générales.	Oui, les coopératives ont toute leur place, elles l'ont démontré ces dernières années, aux Vergers à Meyrin encore récemment. Il ne faut pas cependant exclure que des privés parviennent à construire des quartiers et logements "qui correspondent aux attentes des futurs habitants".														